



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER

OBJECTIF(S)

- Connaître le mécanisme d'imposition TVA. Maîtriser l'impact de la TVA sur l'achat d'un immeuble.
- Savoir les modalités d'imposition de la TVA.

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Tous public.

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Séance de formation en salle/à distance – Cas pratiques - Support pédagogique remis aux stagiaires

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé dans la gérance locative, copropriété et fiscalité.

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 160 € HT

Non Adhérent FNAIM : 300 € HT

PROGRAMME

I - GÉNÉRALITÉS SUR LA TVA

II - L'APPLICATION DE LA TVA ET LES DIFFÉRENTS RÉGIMES D'APPLICATION

III - LE CHAMP DE DÉDUCTIBILITÉ DE LA TVA LORS DE L'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER

Cas pratique

IV - L'IMPACT DE LA TVA ET DES DROITS DE MUTATION SUR L'ACHAT D'UN IMMEUBLE

- Neuf

- Ancien

Cas pratiques

V - L'IMPACT DE LA TVA ET DES DROITS DE MUTATION SUR L'ACHAT D'UN TERRAIN

- à bâtir

- non bâti

VI - CAS PARTICULIER D'ACQUISITION IMMOBILIÈRE : LA LIVRAISON A SOI-MÊME

VII - LA TVA IMMOBILIÈRE ET LE CODE 257BIS (APPLICATIONS)

VIII - LA TVA SUR MARGE

- Champ d'application

Cas pratique

IX - FISCALITÉ DU MARCHAND DE BIENS : UN RÉGIME DE FAVEUR

- Définition du marchand de biens

- La TVA Applicable

- Les droits d'enregistrement applicables

Cas pratique

QUIZ FINAL



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap